

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2027-2028 – FACULTE DE GÉNIE

	Trimestre automne 2027			Trimestre hiver 2028				
	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL
Journée d'accueil	À déterminer par la faculté/centre, si applicable		À déterminer par la faculté/centre, si applicable	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	s/o			
Début du trimestre	30 août			5 janvier				
Activités de la Rentrée	1 ^{er} et 2 septembre		1 ^{er} et 2 septembre	s/o				
Début des stages coopératifs	7 septembre		s/o	5 janvier	s/o			
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre ¹		Avant la 2 ^e séance du cours	21 janvier	Avant la 2 ^e séance du cours			
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	15 septembre ¹		Avant la 2 ^e séance du cours ¹	21 janvier	Avant la 2 ^e séance du cours ¹			
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2028)		s/o	21 janvier (stage été 2028)	s/o			
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	15 novembre ²		15 novembre ²	15 mars ²	15 mars ²			
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.							
Fin des stages coopératifs	17 décembre		s/o	14 avril	s/o			
Fin du trimestre	23 décembre			28 avril				
Coups de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o			29 et 30 avril	s/o		s/o	
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES								
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 6 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 30 septembre Jour de l'Action de grâce : 11 octobre			Vendredi saint : 14 avril Pâques : 15 au 17 avril				
Journée réservée aux activités étudiantes	2 septembre		s/o	19 janvier	s/o			
Semaine de relâche	25 au 29 octobre		s/o	28 février au 3 mars				
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	18 septembre			s/o				
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o		

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>

Note 1 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, le choix ou la modification ou le retrait doit se faire avant la deuxième séance du cours

Note 2 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, l'abandon doit se faire durant les deux premiers tiers de cette activité ou à la date indiquée au dossier de l'activité pédagogique

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2027-2028 – FACULTE DE GÉNIE

	Trimestre été 2028			Demi-trimestre mai-juin 2028
	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL
Journée d'accueil	s/o			
Début du trimestre	1 ^{er} mai			
Activités de la Rentrée	s/o			
Début des stages coopératifs	1 ^{er} mai			s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	21 mai ¹			Avant la 2 ^e séance du cours
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	21 mai ¹			Avant la 2 ^e séance du cours ¹
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	15 mai (stage automne 2028)			s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	8 juillet ²			8 juillet ²
Entrevues des stages coopératifs				
Fin des stages coopératifs	11 août			s/o
Fin du trimestre	25 août			22 juin
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	26 et 27 août	s/o		s/o
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES				
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Journée nationale des Patriotes : 22 mai Journée nationale du Québec : 23 juin Fête du Canada : 30 juin			Journée nationale des Patriotes : 22 mai Journée nationale du Québec : 23 juin
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o			
Semaine de relâche	s/o	s/o		s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o			
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	19 au 22 mai	s/o		s/o

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>

Note 1 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, le choix ou la modification ou le retrait doit se faire avant la deuxième séance du cours

Note 2 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, l'abandon doit se faire durant les deux premiers tiers de cette activité ou à la date indiquée au dossier de l'activité pédagogique